



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Vendredi 14 Juin 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du restaurant du Palais des Congrès de Micropolis à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 8.1, 8.2, 2.1.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h00.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY

Etaient absents : M. Gabriel BAULIEU, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Yoran DELARUE, M. Anthony POULIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance : M. Dominique SCHAUSS

Procurations de vote :

Mandants : R. STEPOURJINE, Y. DELARUE, A. POULIN, M. ZEHAF

Mandataires : F. TAILLARD, M. DONEY, F. PRESSE, M. LOYAT

**Fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » -
Attribution de subventions aux associations
CPIE du Haut-Doubs et Foire aux saveurs d'automne**

Rapporteur : Françoise PRESSE, Vice-Présidente

Commission : Développement durable

Inscription budgétaire	
BP 2019 et PPIF 2019-2023	Montant prévu au BP 2019 : 10 000 €
« Actions de sensibilisation au développement durable »	Montant de l'opération : 2 725 €

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer l'attribution d'une subvention au titre du fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » :

- à l'association « Foire aux saveurs d'automne », pour l'organisation de la 29^{ème} Foire aux saveurs d'automne, d'un montant de 2 000 €,
- au CPIE du Haut-Doubs, pour son programme d'animations autour du « faire soi-même », d'un montant de 725 €.

I. 29^{ème} Foire aux saveurs d'automne de Pouilley-Français

A/ Présentation de l'opération

Organisée par l'association éponyme, la 29^{ème} Foire aux saveurs d'automne de Pouilley-Français se déroulera le 5 octobre prochain.

La manifestation a pour finalité la promotion des produits du terroir et des circuits courts, la connaissance et la valorisation des espèces locales arboricoles et des vergers.

Les exposants proposent leurs produits et invitent les visiteurs à participer à diverses animations organisées pour l'événement (dégustations, pressage de jus de pommes, manèges, exposition de champignons, village artisan, espace de produits bio, animation sur la prévention des déchets par le SYBERT ...).

Bilan de l'édition 2018

- 14 000 visiteurs,
- 175 exposants dont 110 de produits régionaux, 35 artistes et 30 producteurs bio,
- bilan financier final : 58 531,75 €,
- l'association, présidée par Monsieur Yves Maurice, a reçu le soutien du Grand Besançon à hauteur de 2 000 €.

B/ Plan prévisionnel de financement

DEPENSES (en € ht)		RECETTES (en €)	
Achat de fournitures (repas)	25 765,75	Autofinancement	12 000
Location de matériel	6 875	Subventions sollicitées	
Communication	6 900,50	Département	2 500
Sono/animation	4 900	Région	2 500
Frais de structures (téléphone, courrier...)	15 830	Etat	2 500
Protection civile/sécurité	1 830	Sponsors privés	4 650
Assurances	930,50	Grand Besançon ⁽¹⁾	2 500
		Prestations en nature ⁽²⁾	
		Commune de Pouilley-Français	1 000
		Autres recettes	
		Vente de repas	16 175,95
		Pressage de pommes	1 255,80
		Emplacements exposants et entrées	17 950
TOTAL DEPENSES	63 031,75	TOTAL RECETTES	63 031,75

⁽¹⁾ Pour cette action, l'association Foire aux saveurs d'automne sollicite une aide financière de 2 500 € auprès du Grand Besançon.

⁽²⁾ Prestations en nature : prêt de matériel, logistique, impression de documents.

C/ Proposition

Le projet présenté par l'association Foire aux saveurs d'automne répond aux critères d'éligibilité arrêtés dans le fonds « Actions de sensibilisation au développement durable ».

Le calcul de la subvention, basé sur le reste à charge des dépenses, est défini dans les termes suivants :

Subvention CAGB			
Dépenses totales	Assiette éligible (reste à charge)	Taux appliqué	Total
63 031,75 €	14 500 €	20 %	2 900 €
TOTAL Subvention CAGB (plafond appliqué)			2 000 €

Dans ce contexte, il est proposé d'accompagner l'association Foire aux saveurs d'automne et de lui attribuer une subvention de 2 000 €.

Conformément à l'article 5 du règlement du fonds, ce montant constitue un plafond et sera ajusté au vu de l'état récapitulatif des dépenses effectuées et des subventions perçues.

II. Programme d'animations autour du « faire soi-même » du CPIE du Haut-Doubs

A/ Présentation de l'opération

Le CPIE du Haut-Doubs lance un programme d'animations destiné au grand public autour du faire soi-même. Les actions se dérouleront sur le territoire du Grand Besançon mais les lieux ne sont pas encore arrêtés. Des contacts ont été pris avec le Café des Pratiques et son jardin de la Pernotte, l'accueil péri-scolaire de Serre-les-Sapins.

Ces animations sont destinées à un public large, adaptées aux enfants et aux adultes. Elles se dérouleront au cours du second semestre 2019 et auront pour thèmes :

- cueillette et cuisine de plantes sauvages comestibles,
- fabrication d'une éponge à base de chaussettes en laine et d'un nettoyant désinfectant multi-usages,
- balade nature et création d'objets à partir d'éléments naturels,
- fabrication de sac à vrac et housse de couette en tissu de récupération,
- fabrication d'objets à partir de palettes en bois,
- atelier vannerie au jardin.

L'objectif de cette opération est d'inviter le public à réfléchir sur ses modes de consommation, à faire des économies, à réduire ses déchets, à préserver l'environnement et ses ressources, et à s'épanouir dans le processus de création.

Une participation d'une douzaine de personnes à chaque atelier est attendue.

B/ Plan prévisionnel de financement

DEPENSES (en € ht)		RECETTES (en €)	
Conception des animations : programmation pédagogique, recherche de lieux, achat de fourniture	1 375	Autofinancement	725
Animation (jours face à face)	1 687,50	Subventions sollicitées	
Communication : conception et diffusion des outils (newsletter, affiches, flyers, contact presse)	562,50	Grand Besançon ⁽¹⁾	2 900
TOTAL DEPENSES	3 625	TOTAL RECETTES	3 625

⁽¹⁾ Pour cette action, le CPIE du Haut-Doubs sollicite une aide financière de 2 900 € auprès du Grand Besançon.

C/ Proposition

Le projet présenté par le CPIE du Haut-Doubs répond aux critères d'éligibilité arrêtés dans le fonds « Actions de sensibilisation au développement durable ».

Le calcul de la subvention, basé sur le reste à charge des dépenses, est défini dans les termes suivants :

Subvention CAGB			
Dépenses totales	Assiette éligible (reste à charge)	Taux appliqué	Total
3 625 €	3 625 €	20 %	725 €
TOTAL Subvention CAGB (plafond appliqué)			725 €

Dans ce contexte, il est proposé d'accompagner le CPIE du Haut-Doubs et de lui attribuer une subvention de 725 €.

Conformément à l'article 5 du règlement du fonds, ce montant constitue un plafond et sera ajusté au vu de l'état récapitulatif des dépenses effectuées et des subventions perçues.

M. Y. MAURICE, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- prend connaissance des démarches engagées par l'association Foire aux saveurs d'automne et le CPIE du Haut-Doubs,
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention
 - o d'un montant de 2 000 €, à l'association Foire aux saveurs d'automne, pour l'organisation de la 29^{ème} Foire aux saveurs d'automne,
 - o d'un montant de 725 €, au CPIE du Haut-Doubs, pour son programme d'animations autour du « faire soi-même »,
- autorise M. le Président, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions et signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1